



VILLE DE MARSILLARGUES
Compte-rendu du Conseil Municipal
Séance Extraordinaire du mercredi 09 juin 2021

Convoqué le premier juin 2021, le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Jean-Moulin le mercredi neuf juin 2021 à 18h30 sous la présidence de Madame Anne-Sophie DIAZ, deuxième adjointe au Maire de Marsillargues.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents au Conseil Municipal	Qui ont pris part aux délibérations
29	23	28

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Anne-Sophie DIAZ, Monsieur Joël INGUIMBERT, Madame Julie CROIN, Monsieur David COULOMB, Madame Christelle COCCA, Monsieur Geoffrey SOMMER, Madame Christelle VALENTIN, Adjoint au Maire ; Madame Marie-Christine DUBUISSON, Monsieur José GARAY, Madame Frédérique JEFFERYS, Monsieur Ali BENFATAH, Madame Isabelle ARNAL, Madame Sylvie FERRANDIS, Monsieur Vincent FAURE, Monsieur Christophe DESCARREGA Monsieur Ludovic LAGARDE, Madame Johanna VIMEUX, Monsieur Denis Moron, Monsieur Brahim ABDENNOURI Monsieur Francis GARNIER, Monsieur Régis GERAUD, Madame Géraldine MARTINETTI, Madame Aurore WALDURA, conseillers municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT ABSENTS, MAIS AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Monsieur Patrice SPEZIALE, ayant donné procuration à Mme Anne-Sophie DIAZ.
Monsieur Florian TEMPIER, ayant donné procuration à M. Joël INGUIMBERT.
Madame Véronique GARCIA, ayant donné procuration à M. Geoffrey SOMMER.
Madame Anne-Marie VALAT, ayant donné procuration à Mme Géraldine MARTINETTI.
Monsieur Maamar MAMECHE, ayant donné procuration à M. Francis GARNIER.

ÉTAIT ABSENT :

Monsieur Frédéric CORVIOLE

ADOPTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Anne-Sophie DIAZ propose à l'assemblée de désigner Monsieur Geoffrey SOMMER comme secrétaire de séance. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Pour : 28 voix
Contre : 0
Absentions : 0

ÉNUMÉRATION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

Madame Anne-Sophie DIAZ présente l'ordre du jour du Conseil municipal extraordinaire du 09 juin 2021.

Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 09 juin 2021

Aucun vote n'a eu lieu à l'issue de cette présentation.

I- RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATIONS

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 28 voix

Contre : 0

Abstentions : 0

II- FINANCES – BP 2021 VILLE – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 28 voix

Contre : 0

Absentions : 0

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 18 heures 38.

A Marsillargues, le 10 juin 2021

M. Joël INGUIMBERT

3^{ème} adjoint au Maire

Pour le Maire et par délégation
M. INGUIMBERT Joël
Adjoint aux Finances, au développement économique
et à la démocratie participative



Conformément à l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales, le compte-rendu du Conseil Municipal est affiché à l'Hôtel de Ville et mis en ligne sur le site internet sous sept jours.